INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CANCER & EMPLOI :
ACTIONS DE L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER

QUI SOMMES-NOUS ?

Agence d'expertise

L'agence d'expertise sanitaire et scientifique en cancérologie de l'État, créée par la loi de santé publique du 9 août 2004.

Groupement d'intérêt public

Il rassemble en son sein :

- l'État
- les grandes associations de lutte contre le cancer
- les caisses d'assurance maladie
- les fédérations hospitalières
- les organismes de recherche

Domaines d'expertise

L'Institut assure son expertise sur l'ensemble des dimensions – préventives, sanitaires, scientifiques, sociales, économiques – liées aux pathologies cancéreuses, dans une vision intégrative.

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

QUELQUES CHIFFRES

Sur 1 000 nouveaux cas de cancers diagnostiqués chaque jour en France, **400 concernent des personnes en activité professionnelle.**

On estime que **3 millions de personnes** vivent en France avec ou après un diagnostic de cancer.

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

QUELQUES CHIFFRES

Une situation professionnelle dégradée deux ans après le diagnostic [1] :

Pour les personnes avec un cancer, deux ans après le diagnostic, **le taux d'emploi** est passé de 82 à 61 % et **le taux de chômage** de 7 à 11 %.

1 personne sur 3 quitte ou perd son emploi après un diagnostic de cancer contre 1 sur 6 en population générale.

[1] Chiffres issus de l'enquête VICAN2 « la vie deux ans après le diagnostic de cancer » menée conjointement par l'INCa et l'Inserm

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CONSTATS

- Nouvelles modalités d’administration des traitements : **chimiothérapies orales**, à domicile
- Réduction des temps **d’hospitalisation**
- Amélioration de la **survie**

Ces évolutions offrent des bénéfices reconnus pour les patients et devraient favoriser le maintien en emploi des salariés.

Cependant, les effets indésirables de la maladie ont un impact sur la vie professionnelle.

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

OBJECTIF 9 : DIMINUER L'IMPACT DU CANCER SUR LA VIE PERSONNELLE

- ✓ Permettre la poursuite de la scolarité et des études
- ➢ **Accorder une priorité au maintien et au retour dans l'emploi**
- ✓ Atténuer les conséquences économiques du cancer
- ✓ Améliorer l'accès aux assurances et au crédit
- ✓ Mieux connaître le vécu des patients pendant et après un cancer

PLAN CANCER 2014-2019

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

ACCORDER UNE PRIORITÉ AU MAINTIEN ET AU RETOUR DANS L'EMPLOI

4 actions spécifiques du Plan cancer sont portés par :

- la Direction générale du travail (DGT)
- et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP),

dont les objectifs sont à la fois de mobiliser **les différents acteurs institutionnels** qui interviennent dans le maintien dans l'emploi et **les entreprises**.

5 PROJETS RÉGIONAUX MENÉS PAR LE RESEAU ANACT - ARACT

Anact Aract
LE RÉSEAU

Déploiement **d'actions d'accompagnement de proximité** auprès des travailleurs et des entreprises dans 5 régions.

- Favoriser les coopérations entre acteurs de la santé publique, de la santé au travail et de l'emploi.
- Solliciter des entreprises volontaires et les aider à mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement.

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CLUB DES ENTREPRISES « CANCER ET EMPLOI »

CLUB DES ENTREPRISES
Cancer et Emploi

Initiative de l'INCa, co-animé avec l'ANDRH et le réseau Anact-Aract, le Club fédère les entreprises qui souhaitent :

- **agir sur la perception** de la maladie dans l'univers professionnel,
- **prendre en considération** les besoins spécifiques des personnes malades et ceux des entreprises.

Il propose l'adhésion à **une charte d'engagements** pour améliorer l'accompagnement des salariés touchés par le cancer et la promotion de la santé en entreprise.

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

CHARTE DES 11 ENGAGEMENTS « CANCER & EMPLOI »

Rédigée dans le cadre du Club des entreprises. **11 principes et engagements opérationnels** pour mettre en place une démarche cohérente dans le domaine du retour et du maintien en emploi.

4 axes de d'amélioration :

- **Accompagner** le salarié dans le maintien et le retour en emploi
- **Former** et **informer** les parties prenantes de l'organisation
- **Promouvoir** la santé en entreprise
- **Evaluer** et partager les actions et les pratiques

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

PREMIERS SIGNATAIRES DE LA CHARTE « CANCER & EMPLOI » LE 17 MAI 2017

Premiers signataires :

- AFNOR
- Bordeaux Métropole
- Carrefour
- Groupe Casino
- Disneyland Paris
- Fermiers du Sud-Ouest groupe MAISADOUR
- La Mutualité Française
- Sanofi
- Institut national du cancer

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

PREMIERS SIGNATAIRES DE LA CHARTE « CANCER & EMPLOI » LE 15 NOVEMBRE 2017

Deuxième séance de signatures de la charte :

- Agence de services et de paiement
- Laboratoire Janssen
- bioMérieux
- BNP Paribas
- Maison Chancerelle
- Radiall
- Malakoff Médéric

INSTITUT NATIONAL DU CANCER